

# **DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE ASSURANT L'INTERIM DU PRESIDENT DE LA COUR A LA CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER DE LA CHAMBRE JUDICIAIRE CONSACRE AU TITRAGE ET AU RESUME DE LEURS ARRETS.**

*Grand-Popo, le vendredi 1<sup>er</sup> Octobre 2021*

Tout est bien qui finit bien.

OUI. Cinq jours durant, la Chambre judiciaire de la Cour suprême aura travaillé, sans désemparer, au titrage et au résumé des arrêts rendus au titre des années 2019 et 2020.

Au regard du rapport qui vient d'être adopté, je puis, au nom du premier Président de notre haute Cour, me satisfaire du travail abattu.

La promesse aura donc tenu la promesse des fleurs. Ainsi, 255 décisions auront été sommarisées pour répondre aux canons modernes des publications des arrêts des hautes Juridictions de cassation. Je ne trahis aucun secret en affirmant sans détour, que lesdites décisions sont vivement attendues aussi bien des magistrats de la République que des justiciables et chercheurs.

**Monsieur le président de la Chambre judiciaire,**

**Ma dame et messieurs les Présidents de section,**

**Messieurs les Conseillers,**

**Messieurs les Auditeurs,**

**Mesdames et Messieurs les Greffiers,**

**Madame et Messieurs les membres du personnel d'appui,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais vous dire toute la satisfaction du premier Président de la Cour suprême pour votre haut niveau d'implication à la réussite, que dis-je, au succès éclatant du présent atelier.

Les rideaux s'en vont donc tomber, dans un instant, sur vos travaux. Vous pouvez légitimement, vous satisfaire du travail professionnellement accompli. Vous aurez contribué de manière remarquable à la nouvelle dynamique de diffusion systématique de la jurisprudence de notre haute Juridiction.

Je puis, d'ores et déjà porter à votre connaissance que les Magistrats des Cours d'appel et des Tribunaux d'instance de la République vous savent gré de l'œuvre d'unification du droit, d'harmonisation et de diffusion de la jurisprudence que vous venez d'accomplir par votre séjour ici même dans la cité balnéaire de Grand-Popo.

Il ne sera jamais assez dit que l'accès aux décisions des hautes Juridictions de cassation figure au rang des droits nouveaux des justiciables de nos sociétés contemporaines. Tous ceux qui sont intéressés par l'œuvre de justice, puiseront dans le recueil de vos arrêts qui sera édité sous peu, la substantifique moëlle, la réponse idoine à leur soif de sécurité juridique et judiciaire.

Soyez-en félicités et remerciés.

**Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre judiciaire,**

**Mesdames et Messieurs les membres du personnel de soutien,**

A présent que la grand-messe de votre retraite s'en va prendre fin, je m'en voudrais, au nom du Président de notre Cour, le Président Victor Dassi ADOSSOU, de ne pas vous souhaiter un bon retour dans vos foyers respectifs.

Ce bon retour que je vous souhaite avec fierté, est un prélude au travail de finalisation qui est attendu du secrétariat technique du présent atelier, ceci, dans l'optique de la transmission sans délai, à l'imprimerie des résultats du travail opiniâtre abattu dans cette salle de conférence de l'hôtel Bel-azur de Grand-Popo.

C'est sur cette note de pleine satisfaction pour l'abnégation, la grande conscience professionnelle dont chacun des animateurs de la Chambre judiciaire aura fait montre cette semaine de travail durant, que je voudrais mettre un terme à mon discours de clôture de votre atelier consacré au titrage et au résumé des arrêts rendus au titre des années 2019 et 2020.

Il ne me reste, à présent, qu'à déclarer officiellement clos, vos travaux dont la publication des résultats est attendue pour être rendue disponible avant la toute prochaine audience solennelle de rentrée judiciaire de notre haute Juridiction.

Vive la Chambre judiciaire de la Cour suprême !

Vive la Cour suprême au service de la consolidation de l'Etat de droit et de démocratie !

Dieu bénisse la Cour suprême !

Je vous remercie de votre bienveillante attention !

**Etienne-Marie FIFATIN**